



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de l'école inclusive



Formaliser un projet personnalisé pour un enfant de moins de trois ans classes passerelles



Projet de base : vivre son enfance ?

- **Contrainte ? >>>> En milieu collectif !**
- **Clarifier : la norme ?**
- **Clarifier : les attendus ?**
- **Clarifier : le niveau de maîtrise des compétences dites transversales.**
- **Clarifier : école = lieu de socialisation ou de sociabilisation ?**
- **Clarifier : existe-t-il des prérequis à l'école ?**
- **Clarifier : l'immatunité est-elle un signe d'alerte ?**
- **Clarifier : le petit « parleur » est-il obligatoirement en situation de handicap ?**
- **Clarifier : le « zébulon » est-il obligatoirement un élève grandement perturbateur et/ou porteur de TCC ?**



- **Moi, enseignant(e), quelles sont mes limites ?**
- **Moi, enseignant(e), j'interviens dans un système. Quelles sont ses limites ? Ses moyens d'action ?**
 - Faire le tour de ses propres marges de manoeuvre :
 - L'école maternelle est le degré d'enseignement le plus structurellement inclusif - et pourtant c'est là qu'on y trouve la proportion la plus importante d'AESH...
- **Moi, enseignant(e), comment puis-je caractériser un élève qui « entre dans les apprentissages » ?**
- **Moi, enseignant(e), quand suis-je persuadé(e) que je dois déroger à nos fonctionnements pour assurer une scolarisation efficiente pour un enfant donné ?**
- **Moi, enseignant(e), quels sont les critères observables sur lesquels je peux m'appuyer pour conclure que la scolarisation est bien lancée ?**



FORMALISER UN PROJET PERSONNALISÉ

- Pourquoi ?
- Comment ?
- Avec qui ?
- Quand s'arrête-t-il ?
 - Quels critères de réussite attendus ?
- Quels partenaires ?
 - Municipaux
 - Socio éducatifs
 - Petite enfance
 - Médicosociaux
 - Sanitaires
- Comment faire s'ils ne sont pas là ?

Comment les parents le comprennent-ils ?



Une définition partagée de la scolarisation

1- Inscription

De droit pour tous de 3 à 16 ans.
Tout jeune soumis à l'obligation scolaire doit avoir un INE.

2- Accueil

Par défaut à temps plein (sauf PPS avec partenariats)
Accueils modulaires possible en lien avec ESMS.
Accueil à temps plein possible en ESMS mais INE en place.

3- Programmes d'apprentissage

- Référés aux programmes officiels.
Même si différents de la classe d'âge.
Aménagements didactiques, pédagogiques de droit commun.

PAOA depuis 2006, PPRE, PAP, différenciation quotidienne...

- Modalités d'évaluation éventuellement adaptées, expliquées à l'élève et aux familles.
Centration sur les compétences cibles, bulletins explicites.
- Moyens supplémentaires cadrés par l'enseignant et expliqués.
AESH, MPA, ULIS, AEEC dans un cadre formalisé.
- Un LPI renseigné : PPRE / PAP / MOPPS.
Lien entre enseignants et cycles, avec la MDPH.

Constituent le centre de la discussion en ESS.

Instance d'aménagement et de régulation des parcours de scolarisation.



A – Typologie de besoins / alertes observables

Il ne s'agit en aucun cas de partir d'éléments observables centrés sur la difficulté d'apprentissage ou « prédictors de réussite scolaire ».

Les besoins dont il sera question ici sont afférents aux habiletés sociales, aux aspects psycho-affectifs, aux capacités de communication interindividuelle, etc.... de nature à faciliter la transition entre une organisation à visée purement éducative avec ses process, gestes professionnels, taux d'encadrement et spécialités d'encadrement et le milieu scolaire auquel la dimension éducative n'est bien évidemment pas étrangère mais dans un collectif nombreux, avec des contraintes propres et des personnels dont la spécialisation est l'enseignement selon des taux d'encadrement bien différents.

Quelques exemples de besoins spécifiques pouvant mener à la nécessité d'un projet individuel (à titre d'illustration) :

- Attachement fusionnel bloquant
- Inhibition bloquante
- Fatigabilité remarquable
- Hypersensibilité
- Fonctions exécutives ?



Problématique : « En quoi un partenariat renforcé, adapté et favorisant une transition progressive apportera-t-il une réponse à des besoins très singuliers ? »

Type de besoin spécifique	Observable	Type de partenariat	Effet attendu
---------------------------	------------	---------------------	---------------

- ❖ Se procurer les observables utilisés en structures petite enfance.
- ❖ Place des parents à développer : leur accord, leur implication, recueil de leurs avis, partage d'observables critériés et mesurables.



B – Typologie des partenariats au service d'un élève en particulier

- Partenariats humains :
 - Professionnels de chacun des secteurs (petite enfance, scolarisation, soin, médico-social, socio-éducatif)
 - Sur des temps de concertation,
 - en accompagnement direct mais spécifique aux besoins dans leurs lieux d'exercice respectifs,
 - en accompagnement direct dans l'école sur une organisation concertée dans le projet,
 - autres
- Partenariats matériels :
 - Matériels spécifiques pertinents en usage dans les structures petite enfance confortant la transition vers le milieu scolaire
 - Modalités et finalités d'utilisation concertées indispensables
- Partenariats organisationnels / temporels :
 - EDT très adapté fixant les créneaux horaires, leur lieu d'accueil, les perspectives d'évolution
 - Identification des besoins d'aménagement horaire à l'école
 - Identification des besoins d'aménagement de la classe
 - Autres
- Autres ...



B – Typologie des partenariats au service d'un élève en particulier

- Partenariats humains :
 - Professionnels de chacun des secteurs (petite enfance, scolarisation, soin, médico-social, socio-éducatif)
 - Sur des temps de concertation,
 - en accompagnement direct mais spécifique aux besoins dans leurs lieux d'exercice respectifs,
 - en accompagnement direct dans l'école sur une organisation concertée dans le projet,
 - autres
- Partenariats matériels :
 - Matériels spécifiques pertinents en usage dans les structures petite enfance confortant la transition vers le milieu scolaire
 - Modalités et finalités d'utilisation concertées indispensables
- Partenariats organisationnels / temporels :
 - EDT très adapté fixant les créneaux horaires, leur lieu d'accueil, les perspectives d'évolution
 - Identification des besoins d'aménagement horaire à l'école
 - Identification des besoins d'aménagement de la classe
 - Autres
- Autres ...